

Le compte rendu de la réunion du 10 décembre n'ayant reçu aucune remarque est adopté.

1. **PROJET URBAIN du MOULIN du PE, atelier citoyen :**

SPCNE est membre de cet atelier et a participé à la réunion du 14 décembre, le schéma directeur finalisé sera présenté, principes d'aménagements retenus, programme d'habitat prévisionnel et calendrier pressenti pour la mise en œuvre. En fait, seuls les axes d'itinéraires doux ont été fixés, afin de relier, entre autres, Avalix au Bois Joalland. Le nombre de logements en prévision n'est toujours pas annoncé.

2. **CSS des sites Elengy, IDEA Services vrac et Yara France de Montoir-de-Bretagne :**

Commission de suivi des sites Elengy, IDEA Services vrac et Yara France de Montoir-de-Bretagne organisée le mardi 17 décembre à 15h à la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Nazaire (salle Littoral). Le Président SPCNE représente l'UDPN 44 à cette commission. Présentation du rapport d'activité annuel, et du rapport d'inspection des installations classées.

La société Yara France a toujours du mal à se mettre en conformité en regard des arrêtés préfectoraux la concernant.

La société IDEA Services vrac a dû faire face à « un point chaud » en liaison avec des panneaux photovoltaïques. L'occasion pour le vice-président SPCNE de réitérer sa question sur le problème qu'ont les pompiers à éteindre ce genre d'incendie. Ceux-ci ont dû admettre que, sur ce type d'incendie, ils ne peuvent rien faire.

En attente du compte-rendu.

3. **PLUi, PDU et zonages d'assainissement eaux usées/eaux pluviales :**

L'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal de la CARENE entre dans sa dernière phase. Ces derniers mois, les élus de la CARENE ont défini les nouvelles règles qui s'appliqueront demain à toutes les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, etc.)

SPCNE a obtenu le rapport de la commission d'enquête qui s'est tenue du 20/08/2019 au 23/09/2019 inclus. La commission a rendu un avis favorable mais il n'est pas possible de connaître les réponses aux contributions déposées lors de cette enquête. SPCNE va se déplacer à La Carene pour demander à consulter ces réponses.

4. **CONSEIL DE QUARTIER :**

○ **Quartier St Marc, Bollardière, Clos du vigneau :**

Réunion du groupe patrimoine le 07/01/2020. Compte rendu reçu le 08/01/2020. La liste des lieux sélectionnée est établie, il faudra sans doute faire des choix.

Le canon, le camp de la torpille, le square des frères Berthaud, Le Cromlech', l'ancienne chapelle, le Crépelet, la villa Bambino/ villas et château, Le fort de l'Eve et blockhaus, le moulin des Rochelles+le calvaire, la plage de M. Hulot, les pêcheries, le café du centre, le Sémaphore, la pointe de Chemoulin, le phare de l'aiguillon+local appartenant aux phares et balises, Le grand PC antiaérien de StMarc, Les anciennes fermes.

Le travail est très intéressant et bien mené, cela devrait déboucher sur un parcours comportant, sur chaque site retenu, des panneaux explicatifs et des témoignages recueillis pendant la préparation.

- Invitation à la séance du Conseil municipal du 20 décembre, au cours duquel s'est faite la présentation de l'état d'avancement des projets des Conseils citoyens de quartiers

5. **CONSEIL DE DEVELOPPEMENT :**

Invitation à la séance plénière, le 28/01/2020 et la présentation des vœux, salle Brière. Cette séance plénière portera sur le thème du patrimoine. Le conseil mettra ainsi à l'honneur un travail passé et restitué en 2017 sur l'attractivité culturelle et l'identité du territoire.

6. **UDPN 44 :**

- CA du 07/01/2020. Le Président SPCNE, 1^{er} vice-président de l'UDPN 44 est particulièrement embarrassé par les décisions envisagées par le Président de l'UDPN 44. En parallèle de l'action de l'UDPN 44 relative à la mortalité des vaches sur le secteur de Nozay, au voisinage d'éoliennes et sur le taux important de cancers d'enfants autour de Sainte-Pazanne, le Président UDPN 44 pense créer son entreprise personnelle pour réaliser des « expertises ». Notre Président considère qu'il y a là, un conflit d'intérêts non conciliable avec le rôle de l'association. Il réfléchit à la décision à prendre quant à son implication dans l'UDPN 44.
- Penser à faire un courrier à la Préfecture pour demander la réactivation de la Commission de Suivi de site du CET de l'Aiguillon à St-Michel-Chef-Chef, la dernière réunion a eu lieu en 2017.

7. **COURRIERS :**

- Reçu, le 06/01/2020, de la Préfecture, une invitation à participer à l'**instance de concertation** sur le **Parc Eolien en mer de Saint-Nazaire** le 29/01/2020 à 14h30, salle de l'Immaculée à St-Nazaire.
- Reçu, le 13/01/2020, de la Préfecture, le **compte rendu relatif à la commission de suivi de site des établissements Total, Antargaz et SFDM (Parc A) de Donges** organisée le 15/1/2019.
- Reçu, le 13/01/2020, de la Préfecture, le compte rendu de la **commission de suivi de site de la société STELIA Aerospace** organisée le 29 novembre.
- Vœux envoyés par mail ou par courrier aux adhérents, aux élus et aux responsables officiels.

Prochaine réunion mensuelle le mardi 11 février 2020 à 18h salle 1 Maison des Associations, St Nazaire.

Fait à Saint-Nazaire, le 14 janvier 2020
Le Président de la SPCNE,